UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

TRAVAIL DE SESSION

PRÉSENTÉ À

NOM DU PROFESSEUR

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU COURS

NOM DU COURS (SIGLE ET GROUPE)

PAR

NOM DE L’ÉTUDIANTE OU DE L’ÉTUDIANT (CODE PERMANENT)

TITRE DU TRAVAIL

JOUR MOIS ANNÉE

**Table des matières**

[Introduction 1](#_Toc146552375)

[Exemple de titre niveau 1 2](#_Toc146552376)

[Exemple de titre de niveau 2 2](#_Toc146552377)

[Exemple de titre de niveau 3 2](#_Toc146552378)

[Modalités de présentation des tableaux 3](#_Toc146552379)

[Modalités de présentation des figures 4](#_Toc146552380)

[Modalités de présentation des citations (extraits copiés-collés) 5](#_Toc146552381)

[Conclusion 6](#_Toc146552382)

[Références 7](#_Toc146552383)

# Introduction

Ce document constitue un canevas qui peut être utilisé pour la présentation des travaux. Il respecte les Normes de présentation d'un travail de recherche de Provost 6e éd. (2021). Le Tableau 1, la Figure 1 et la liste des références constituent seulement des exemples pour démontrer la mise en page.

Cette page constitue la page « 1 » (en chiffre arabe) du travail. Elle est comptée, mais non paginée. Dans un travail de session, la première ligne de texte de chaque page, ici un titre de niveau 1, commence à 4 cm du haut de la page. Le texte est en double interligne. Il est recommandé de laisser une ligne vide entre chaque paragraphe. Dans ce canevas Word, le style *Normal* respecte cette mise en forme.

Généralement, l’introduction apparaît sur une page indépendante, à moins que le professeur demande de faire suivre le reste du travail immédiatement.

#

# Exemple de titre niveau 1

Le titre de niveau 1 est en minuscules (sauf pour la première lettre) et en caractères gras et centré par rapport aux marges de côté. Un travail moyen (16-30 pages) n’utilisera que trois, voire quatre niveaux de titre. Les niveaux de titre servent à distinguer selon leur importance les différentes sections (ex. parties, idées, thèmes) et sous-sections du travail. Ainsi, un titre de niveau 2 introduit toujours du contenu qui se trouve à être une sous-section d’un titre de niveau 1 et ainsi de suite entre les autres niveaux de titre. Utilisez dans ce canevas Word le style *Titre 1* pour le mettre en forme.

À la page 2 commence la pagination en haut à droite.

## Exemple de titre de niveau 2

Le deuxième niveau utilisé sera représenté par un titre aligné à la marge de gauche et mis en caractères gras et en minuscules (sauf pour la première lettre). Utilisez dans ce canevas Word le style *Titre 2* pour le mettre en forme.

### ***Exemple de titre de niveau 3***

Le troisième niveau utilisé sera représenté par un titre aligné à la marge de gauche et mis en caractères italiques et gras et en minuscules (sauf pour la première lettre). L'intitulé n'est pas complété par un point. Le texte débute dans un nouveau paragraphe. Utilisez dans ce canevas Word le style *Titre 3* pour le mettre en forme.

Exemple de titre de niveau 4. Le quatrième niveau de titre est représenté par un titre de paragraphe (c’est-à-dire précédé d’un alinéa), en caractère gras et en minuscules (sauf pour la première lettre) se terminant par un point. La première phrase du texte commence après le point final du titre et se poursuit comme un paragraphe régulier en style normal. Utilisez dans ce canevas Word le style *Titre 4* pour le mettre en forme.

Exemple de titre de niveau 5. Le cinquième niveau de titre est représenté par un titre de paragraphe (c’est-à-dire précédé d’un alinéa), en caractère italique et gras, et en minuscules (sauf pour la première lettre) se terminant par un point. La première phrase du texte commence après le point final du titre et se poursuit comme un paragraphe régulier en texte normal. Utilisez dans ce canevas Word le style *Titre 5* pour le mettre en forme.

## Modalités de présentation des tableaux

Un tableau n’apparaît pas sur une page avant d’avoir été mentionné dans le texte (par ex., « voir Tableau 1 »). Le mot **Tableau** et sa numérotation (en chiffres arabes) sont en caractères gras. Sur la ligne suivante, le titre (débutant par une majuscule) est en italique et centré. Le tableau doit respecter les mêmes marges que le texte. Lorsque la source du tableau est citée, cette dernière est placée sous le tableau et l’information est alignée sur la marge de gauche. La numérotation des tableaux est indépendante de celle des figures et qu'ils sont numérotés consécutivement selon leur ordre d'apparition dans le texte.

**Tableau 1**

*Cotes moyennes et écarts types des deux groupes dans chacune
des quatre catégories de loisirs*

|  |  |
| --- | --- |
|  | Catégorie |
| Groupe | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Expérimental |  |  |  |  |
| *M* | 32,45 | 35,89 | 33,78 | 21,67 |
| *ÉT* | 3,6 | 3,8 | 2,8 | 4,1 |
| Contrôle |  |  |  |  |
| *M* | 22,67 | 54,78 | 21,33 | 34,56 |
| *ÉT* | 2,7 | 3,4 | 3,4 | 4,1 |

Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2021). *Normes de présentation d’un travail de recherche*. (6e éd.). Les Éditions SMG.

## Modalités de présentation des figures

Les figures (graphique, schéma, croquis, photographie, diagramme, et toute autre illustration) doivent être centrées par rapport au texte. Les figures sont disposées de la même manière que les tableaux. Le mot **Figure** et sa numérotation (en chiffres arabes) sont en caractères gras. Sur la ligne suivante, le titre (débutant par une majuscule) est en italique et centré. La légende fait partie intégrale de la figure et doit être présentée à l'intérieur de la figure. Lorsque c'est le cas, indiquer la ou les sources d'où provient l'information. Il faut se rappeler que la numérotation des figures est indépendante de celle des tableaux et qu'elles sont numérotées consécutivement selon leur ordre d'apparition dans le texte.

**Figure 1**

*Répartition des mères selon leur statut.*

Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2021). *Normes de présentation d’un travail de recherche*. (6e éd.). Les Éditions SMG.

## Modalités de présentation des citations (extraits copiés-collés)

Dans tous les cas, il faut toujours préciser le nom de l’auteur ou des auteurs de l’extrait cité (p. ex., « Cardinal, Kavanagh, & Aubé »), la date de publication du document (p. ex., « 2010 ») et le (ou les) numéro(s) de page d’où provient l’extrait (p. ex., « pp. 11-12 »). Si l’extrait cité a été publié à l’origine dans une autre langue que le français, il faut le traduire en français et faire précéder la mention de citation par « traduction libre » entre crochets : [traduction libre].

Les extraits de moins de 40 mots sont directement placés dans le texte entre guillemets français (« »), suivis ou précédés de la mention de la référence.

Les extraits de 40 mots et plus doivent être placés en retrait dans le texte (cinq espaces à gauche et à droite) sans guillemets, à simple interligne, suivis ou précédés de la mention de citation. Utilisez dans ce canevas Word le style *Extrait* pour mettre en forme un extrait de plus de 40 mots.

Le Canada s’est forgé une réputation enviable au fil des années, notamment en créant des conditions favorables aux étudiants internationaux, comme la possibilité de travailler durant et après les études. Mais plusieurs autres pays ont également bonifié leur offre, tels les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l’Australie et le Royaume-Uni [traduction libre] (Venne, 2022, p. 18).

# Conclusion

La conclusion d’un travail court n’a pas obligatoirement à commencer sur une nouvelle page. Elle peut suivre directement après la partie centrale du travail.

# Références

[Remplacez ces exemples de références ci-dessous par les vôtres]

Bisson, M. (2013). *Conditions de l'autonomie collective: une expérience alternative publique en éducation* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université du Québec en Outaouais.

Charron, M., Duhoux, A., Contandriopoulos, D., Page, C., & Lessard, L. (2017). Le rôle des infirmières dans les services de première ligne face aux personnes souffrant d’un trouble mental courant. *Santé mentale au Québec*, *42*(1), 289-303.

Jean, B. (2008). Le développement territorial. Une discipline scientifique émergente. Dans G. Massicotte, & S. Tremblay (Éds.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises* (pp. 283-313). Presses de l'Université du Québec.

Kilpatrick, K., Jabbour, M., Tchouaket, É., Acorn, M., Donald, F., & Hains, S. (2019). Implementing primary healthcare nurse practitioners in long-term care teams: A qualitative descriptive study. *Journal of Advanced Nursing*, *75*(6), 1306-1315. https://doi.org/https://doi.org/10.1111/jan.13962

Pepin, J., Ducharme, F., & Kérouac, S. (2017). *La pensée infirmière* (4e éd.). Chenelière éducation.

Subedi, R., Greenberg, L., Turcotte, I., & Statistique Canada. (2020). *Taux de mortalité attribuable à la COVID-19 dans les quartiers ethnoculturels du Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00079-fra.htm>